CRASH DU VOL AH 5017

La communication officielle à la traîne

Suite au crash de l'avion espagnol battant pavillon Air Algérie et assurant la liaison Ouagadougou-Alger, survenu dans la nuit de mercredi à jeudi, le Président Bouteflika a décrété, vendredi, un deuil national de trois jours. Jeudi, alors que les médias occidentaux diffusaient en continu les détails de la mobilisation de la France officielle, la disparition de l'avion n'a pas constitué le fil rouge des antennes publiques algériennes.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - La gestion de la communication autour de cette catastrophe aérienne s'est faite en décalé par Air Algérie et les autorités algériennes. En effet, ce n'est que jeudi, quelques heures après le lever du jour, que la compagnie aérienne affirmait avoir perdu le contact avec le vol AH 5017 aux environs d'une heure du matin. A ce moment-là, le crash, qui s'est malheureusement avéré, n'était qu'une vague hypothèse. N'empêche que de l'autre côté de la Méditerranée, en France, notamment, la mobilisation était à son paroxysme. Durant toute la journée du jeudi, les chaînes de télévision françaises, publiques et privées rivalisaient de plateaux dédiés à la catastrophe.

Des avis d'experts sont sollicités, des infos sont distillées à mesure qu'elles sont récoltées, le président français, François Hollande, a annulé un déplacement en Océanie…

En un mot, la France, dont une cinquantaine de ressortissants était à bord du vol AH5017, a montré une préoccupation extrême tout le temps que durèrent les recherches de l'avion porté disparu depuis jeudi vers 1 heure du matin. En revanche, les autorités algériennes se sont montrées extrêmement circonspectes. C'était à croire qu'il ne s'agissait pas d'un avion affrété par Air Algérie et qu'il ne se trouvait pas de ressortissants algériens à bord.

Photo : DR

C'est à une heure du matin qu'Air Algérie a perdu le vol AH 5017.

La nouvelle de la disparition puis du crash de l'avion a été traitée comme un fait anodin, qui ne devrait pas tenir en haleine. Les autorités algériennes se sont contentées d'annoncer l'installation immédiate d'une cellule de crise et de suivi de la situation, notamment des recherches de l'avion. Ceci avant que le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, ne confirme que l'avion s'est crashé en territoire malien, juste après avoir franchi la frontière entre le Burkina Faso et le Mali.

Le ministre des Transports Amar Ghoul prendra, lui, tout son temps avant de souligner que l'avion en question avait subi tous les contrôles et disposait de toutes les autorisations réglementaires et techniques pour voler.

Les deux déclarations des deux ministres algériens restent insuffisantes aux yeux d'une opinion nationale qui, pour s'informer de la catastrophe, a dû se brancher sur les médias français, ce qui pouvait faire accroire qu'il n'y avait que les autorités de l'Hexagone qui se démenaient à l'occasion de cette catastrophe. Toutes les informations importantes liées au crash ont été données en primeur par le président français.

La France est présente militairement au Mali, à travers la dernière opération antiterroriste qu'elle a lancée et baptisée Barkhane. L'armée française à, donc, tout naturellement pris part aux recherches qui ont associé, il faut le préciser, l'armée algérienne et l'armée burkinabé. Mais il se trouve que c'est la France qui s'est investie dans la communication autour de son effort.

S. A. I.

Ce qu'il faut savoir sur l'affrètement

Air Algérie a-t-elle recours à l'affrètement d'avions d'autres compagnies ?

Air Algérie dispose d'une quarantaine d'appareils, essentiellement des moyens courriers. La compagnie nationale affrète souvent des appareils lors de la saison estivale. Elle a également recours à l'affrètement lors de la période du pèlerinage à La Mecque.

Cette pratique n'est pas nouvelle, elle existe depuis des décennies. La procédure d'affrètement est soumise à une autorisation de la Direction de l'aviation civile. La compagnie est censée respecter le code du marché public en lançant un avis d'appel d'offre. Le gré-à-gré n'est pas accepté dans ce type de contrat.

Air Algérie a-t-elle affrété des avions auprès d'autres opérateurs ?

Selon le site suisse spécialisé www.ch-aviation.com, Air Algérie a loué pour la saison estivale 2014 plusieurs avions : un A330-300 de la compagnie malaisienne Air Asia, deux A340-300 de la compagnie portugaise Hi Fly ainsi que le McDonnell Douglas MD83 de Swiftair.

Photo : Samir Sid

Le site précise par ailleurs que Swiftair a mis à la disposition d'Air Algérie un second MD83 pour remplacer le premier avion qui s'est crashé au Mali.

Comment se déroule la sélection de l'avion ?

La sécurité étant une priorité dans le secteur de l'aérien, cet aspect est le facteur de sélection prioritaire dans toute opération d'affrètement. L'entreprise propriétaire de l'avion doit présenter une série de documents : le permis d'exploitation aérienne, un certificat de navigabilité, un rapport récent d'audit de sécurité et les licences des membres d'équipage. L'âge des avions est également pris en compte. Ainsi Air Algérie a pour habitude d'affréter des avions ne dépassant pas quinze ans d'âge. Cette règle semble ne pas avoir été respectée puisque le McDonnell Douglas MD83 aurait été mis en service en 1996.

Les avions de l'affréteur Swiftair sont-ils aux normes ?

Swiftair dispose d'une trentaine d'appareils, dont des Boeing 727 et 737, des McDonnell Douglas MD83, des ATR 72 et 42, des Embraer 120 ainsi que des Metroliner. 0L'entreprise étant de droit espagnol, basée à Madrid, ses appareils répondent tous aux normes européennes de sécurité.

Le MD83 affrété par Air Algérie avait subi, quelques jours avant le crash, un contrôle de sécurité à Marseille par une équipe de la Direction générale de l'aviation civile française. Jeudi, le directeur général de la DGAC avait indiqué que l'avion «état vraiment en bon état».

Quels types d'appareils Air Algérie affrète-t-elle habituellement ?

La flotte de la compagnie nationale est composée de Boeing B737 et B767, d'Airbus A330-200 et d'ATR 72. Air Algérie dispose de sa propre base de maintenance pour réparer ses avions.

La compagnie affrète habituellement des gros porteurs (Boieng B747 et B767, Airbus A340) afin d'embarquer un maximum de passagers durant les périodes de rush. Le choix du McDonnell Douglas MD83 semble être une première.

T. H.

24 heures d'attente

Jeudi 24 juillet 2014 :

Vers 9h 45 : Air Algérie annonce avoir perdu le contact avec un de ses appareils 50 minutes après son décollage de Ouagadougou (Burkina Faso) alors qu'il survolait la région de Gao au nord du Mali. L'avion assurait jeudi matin la liaison Ouagadougou-Alger. La compagnie aérienne nationale précise qu'il a décollé d'Ouagadougou à 01h17 GMT et devait arriver à Alger à 05h11 GMT (6h11 heure locale).

- Installation d'une cellule de crise et de suivi de la situation et des recherches de l'avion et de ses occupants, présidée par le ministre des Transports à l'aéroport d'Alger, dès l'annonce de la perte de contact avec le vol AH 5017 d'Air Algérie reliant Ouagadougou à Alger.

Vers 11h 30 : un communiqué d'Air Algérie indique que l'avion disparu est un appareil appartenant à la compagnie espagnole Swift Air et affrété par Air Algérie. A son bord 119 passagers, dont 7 membres d'équipage de nationalité espagnole.

- Air Algérie a mis à la disposition des familles concernées par ce vol un numéro de téléphone pour tout renseignement.

Vers 11h : le nombre des passagers de l'avion a été officiellement communiqué. Selon le porte-parole d'Air Algérie, Zoheir Houaoui, 119 passagers étaient à bord de l'avion qui a été affrété par la compagnie aérienne nationale auprès d'une compagnie espagnole.

Vers 11h 30 : le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, précise que l'avion a disparu dans la région de Gao (Mali) à 500 km au sud des frontières algériennes. Selon lui, l'appareil transportait des Algériens et d'autres passagers de différentes nationalités. Il affirme qu'à l'heure actuelle (ndlr jeudi), les opérations de recherche pour localiser l'appareil affrété par Air Algérie, se poursuivent en coordination avec les autorités concernées.

Vers 12h 00 : Air Algérie a mis en place un numéro d'urgence pour les familles des passagers.

Vers 13h 30 : Air Algérie communique les nationalités des passagers de l'avion disparu. Selon le porte-parole de la compagnie aérienne nationale, six Algériens, 50 Français, 24 Burkinabés, un Malien, un Belge, deux Luxembourgeois, cinq Canadiens, un Camerounais, quatre Allemands, un Nigérian, huit Libanais, un Égyptien, un Ukrainien, un Suisse, un Roumain, trois passagers non identifiés et six membres d'équipage de nationalité espagnole étaient à bord de l'avion.

Vers 20h : le ministre des Transports, Amar Ghoul, indique que des débris de l'avion disparu auraient été aperçus au Mali. Des informations qui restent selon lui, à confirmer.

Vers 22h : le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, confirme que l'avion disparu s'est écrasé en territoire malien juste après avoir franchi la frontière entre le Burkina Faso et le Mali. Selon lui, des équipes se rapprochent de l'épave.

Vendredi 25 juillet 2014 :

- Aucun survivant parmi les 116 passagers de l'avion écrasé de la compagnie espagnole Swift Air affrété par Air Algérie et qui assurait la liaison Ouagadougou-Alger, dont les débris ont été localisés dans la nuit de jeudi à vendredi au nord du Mali. Les recherches auxquelles ont pris part l'Algérie, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et la France ont permis de localiser les débris de l'épave, complètement désintégrée.

Vers 11h 45 : le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, décrète un deuil national de trois jours à compter de vendredi, à la suite de l'accident.

Vers 13h 00 : l'une des deux boîtes noires de l'avion qui assurait le vol AH 5017 Ouagadougou-Alger et crashé jeudi dans le nord du Mali a été retrouvée vendredi. Une annonce fait par le ministre des Transports, Amar Ghoul.

Rym N.